

Avis de constitution

SOCIETE « HAPPY PEOPLE AFRICA » en abrégé « HP »

Siège Abidjan Cocody Angré Djibi près du pont Soro,
Lot 524, Ilot 36

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Nov 2023, et enregistrés au CEPICI le 01 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HAPPY PEOPLE AFRICA » en
abrégé « HP »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

Conception et organisation d'activités, des concerts et des célébrations corporate et grand public à caractère chrétien. Production, édition, promotion et distribution d'œuvres phonographiques d'artistes chrétiens.

Conception et réalisation de programmes audiovisuels touchant la musique, le cinéma, et la culture dans les thématiques suivantes : la société, l'édification chrétienne et la motivation.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré Djibi près du pont
Soro, Lot 524, Ilot 36

Dirigeant(s) Mlle KISSITA-DEPAGET-KIFOUANI NAOMI
JULIENNE NOHO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00945 du 29/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11870/GTCA/RC/2024 du 29/02/2024

